



**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

***Référence : C.C.A.S. 14-2026***

Sur convocation en date du vingt-deux avril deux mille vingt-six, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le vingt-huit avril deux mille vingt-six, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents : Monsieur ECOCHARD Nicolas, Vice-Président  
Mesdames BUIRET Marie-Dominique, BEURRIER Aline, CHARDIGNY Mireille,  
CORDIER Emilie, GABILLET Virginie, LAFAY Monique, LAURENCIN Angélique,  
LEROY Michèle, MICHAUD Laurence, PAUGET Martine, ROBIN Sophie, RUDE Marie-  
Rose.  
Messieurs JANNIN Yannick, ROZIER Jean-Claude.

Absent : /

Absent excusé : /

Procuration : Madame HUMBERT Geneviève, donne pouvoir à Monsieur ROZIER Jean-Claude.

Madame BUIRET Marie-Dominique est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membre : 17

En exercice : 17

Présents : 16

Votants : 17

**Objet : Création d'une commission permanente**

L'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles donne possibilité aux Centres Communaux d'Action Sociale de créer au sein de leur Conseil d'Administration une Commission permanente.

Sa mission principale est d'accélérer le traitement des demandes d'aides sociales facultatives notamment financières. En effet, un passage en Conseil d'Administration pour prendre de telles décisions peut différer dans le temps la réponse à des demandes pouvant présenter un caractère d'urgence ou en tout cas nécessiter un traitement rapide.

Outre son Président, cette commission est composée pour moitié de membres élus et pour moitié de membres nommés, désignés par les membres du Conseil d'Administration.

Il est rappelé que lors de chaque Conseil d'Administration, les décisions prises par la Commission Permanente feront l'objet d'une restitution.

Monsieur le Président invite les administrateurs qui le souhaitent à présenter leur candidature :

Membres élus :

- Madame LAFAY Monique
- Monsieur ECOCHARD Nicolas
- Madame CORDIER Emilie

Membres nommés :

- Madame LEROY Michèle
- Monsieur JANIN Yannick
- Madama CHARDIGNY Mireille

Monsieur le Président invite les administrateurs à voter à main levées à l'**UNANIMITE**

Accusé de réception en préfecture  
001-200077238-20260428-2026-15-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2026  
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Membres Elus	Titulaire	Suppléant	Membres Nommés	Titulaire	Suppléant
LAFAY Monique	X		LEROY Michèle		X
ECOCHARD Nicolas	X		JANNIN Yannick		X
CORDIER Emilie		X	CHARDIGNY Mireille	X	

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à l'**UNANIMITE**

**ADOPTE** la création d'une commission permanente

**FIXE** à 7 le nombre de membres de la Commission Permanente dont :

- o Le Président qui sera soit le Président du C.C.A.S. ou le Vice-Président du C.C.A.S.
- o 3 membres élus et 3 membres nommés dont 3 seront titulaires et 3 seront suppléants.

**PROCLAME** les membres élus par vote comme membres de la commission permanente.

Membres Elus	Titulaire	Suppléant	Membres Nommés	Titulaire	Suppléant
LAFAY Monique	X		LEROY Michèle		X
ECOCHARD Nicolas	X		JANNIN Yannick		X
CORDIER Emilie		X	CHARDIGNY Mireille	X	

**AUTORISE** le Président du C.C.A.S., ou le Vice-Président, à signer tout certificat administratif nécessaire pour le règlement de l'aide sociale facultative.

Fait et délibéré en Mairie,

Le 28 avril 2026

Le Président,

Christian BERNIGAUD



La secrétaire de séance,

Marie-Dominique BUIRET